

**Réunion de quartier – Les Mazes**

05 mars 2022 – 10h à 12h

Élus présents : Guy Massot ; Dominique Partensky ; Danielle Seriket ; Jacques Gimenez ; Fanny Chazalon ; Jean Corimina ; Éric Martinent ; Claude Benahmed ; Martine Battini ; Maryse Rabier ; Samy Chemellali.

**Introduction**

Le Maire remercie la présence en nombre des riverains (une cinquantaine) ainsi que les propriétaires du restaurant les Lauriers pour leur accueil.

Avant de présenter les élus, il expose les objectifs de la réunion de quartier ainsi que les projets de l'année et notamment : la réfection du réseau d'eau pluviale et d'assainissement et d'adduction d'eau potable rue du Miarou, la restauration des menuiseries extérieures du Château-Mairie, le déploiement de la fibre sur la partie Sud de la commune, la création d'une nouvelle gendarmerie, d'un poulailler pédagogique et le retour du Conseil municipal jeune.

Afin de lutter contre la désertification médicale et de développer l'offre de soins du territoire, la municipalité s'est rapidement engagée pour la Maison de Santé Pluriprofessionnelle et soutenir les professionnels de santé. Le Syndicat Départemental d'Équipement de l'Ardèche est chargé du suivi du projet et conduira cette année plusieurs études de faisabilité.

Le Maire rappelle également le lancement de la concertation *Petites Villes de demain*, dont les questionnaires sont à retourner en Mairie avant le 1<sup>er</sup> avril. Une réunion publique sera ensuite organisée à la salle des fêtes le 28 avril.

**1. Solidarité avec le peuple Ukrainien :**

Un point de collecte va être installé à la Mairie, une coordination est en cours avec la Communauté de communes et les communes voisines. Un point de collecte est déjà proposé au stade par le Football Club Vallonnais. Le matériel recueilli sera ensuite acheminé vers la Protection civile du Teil.

**MAIRIE DE VALLON PONT D'ARC**

1 Place de la Résistance - 07150 Vallon Pont d'Arc - Téléphone : 04 75 88 02 06 - Fax : 04 75 88 11 76  
Email : [info@mairie-vallon.com](mailto:info@mairie-vallon.com) Site internet : [www.mairie-vallon.com](http://www.mairie-vallon.com)

## **2. Gestion des eaux pluviales :**

Les riverains saluent l'entretien du bassin de rétention du jardin des Mazes, mais alertent sur l'importante végétation du bassin chemin de Chapeyron. L'un d'eux propose de bâcher les bassins pour faciliter leur entretien.

- Les bassins communaux sont des bassins de rétention et d'infiltration destinés à contenir l'écoulement des eaux tout en régénérant les nappes phréatiques. Ils n'ont donc pas vocation à être imperméables.
- Le bassin de rétention chemin de Chapeyron sera nettoyé au printemps.

Plusieurs avaloirs de l'impasse de Sauvignon et du chemin de Chapeyron seraient bouchés.

- Ces avaloirs avaient été vérifiés lors du nettoyage du bassin de rétention des Mazes de Beaumel en hiver 2021. Les services repasseront prochainement, mais il s'agit certainement d'une conséquence de la mise en charge des réseaux : l'eau ne s'écoule plus car les bassins sont pleins.

Une habitante indique que l'entretien du fossé chemin des Prades est à prévoir.

- L'entretien du fossé est programmé au printemps. Pour rappel l'entretien des trottoirs, des ruisseaux et des fossés relève des propriétaires riverains. La commune prend quant à elle en charge l'entretien des fossés et des ruisseaux le long des voies communales.

## **3. Signalisation et amélioration de la circulation :**

Les applications GPS n'ont toujours pas mis à jour leur système de navigation suite au nouvel adressage, ce qui occasionne des difficultés pour s'orienter via GPS.

- Des applications de navigations ont été corrigées, il est important que les particuliers les corrigent et que les usagers les mettent à jour.

De nombreux véhicules empruntent par erreur la rue Alphonse Daudet, rue de la Bombine et le chemin des Prades. Ces trois voies étant des impasses, les manœuvres répétées de demi-tour génèrent des nuisances.

- Le Maire rappelle qu'en 2021 la municipalité a positionné un panneau « impasse » à l'entrée de la rue Alphonse Daudet. Suite à la demande des riverains les panneaux font apparaître les numéros d'habitation. Un panneau « impasse » existe également chemin de Prades.
- La rue Alphonse Daudet est pour partie une voie d'exploitation et pour partie un chemin privé. Les propriétaires ont refusé de rétrocéder cette voie à la mairie. Il leur appartient donc d'apposer les éventuels panneaux supplémentaires nécessaires.
- Suite à la réunion de quartier, la municipalité a saisi les principales applications GPS.

### **MAIRIE DE VALLON PONT D'ARC**

1 Place de la Résistance - 07150 Vallon Pont d'Arc - Téléphone : 04 75 88 02 06 - Fax : 04 75 88 11 76  
Email : [info@mairie-vallon.com](mailto:info@mairie-vallon.com) Site internet : [www.mairie-vallon.com](http://www.mairie-vallon.com)

Un riverain de la rue Alphonse Daudet regrette que les occupants du Domaine Les Rives de l'Ardèche empruntent régulièrement l'impasse en vélo ou avec leurs chiens, alors que les voies du Domaine sont interdites d'accès.

Une représentante des occupants du Domaine Les Rives de l'Ardèche indique souhaiter diminuer au mieux les gênes. Elle rappelle que c'est dans cet objectif et suite aux plaintes des riverains de la rue Alphonse Daudet, que l'accès au Domaine par cette voie a été fermé aux véhicules. Elle précise enfin qu'il est tout à fait possible de traverser le Domaine, notamment pour accéder à la rivière.

- La Municipalité se félicite de cet arrangement et reste à disposition des riverains.
- Pour rappel, la rue Alphonse Daudet est pour partie une voie d'exploitation et pour partie un chemin privé. Les propriétaires avaient refusé de rétrocéder cette voie à la mairie. Il appartient donc aux propriétaires d'apposer d'éventuels panneaux supplémentaires nécessaires.

#### **4. Sécurité et éclairage public :**

Le virage du chemin des Mazes - au croisement du chemin des Tilleuls - est jugé dangereux. Un riverain remercie néanmoins la municipalité d'avoir repris le marquage au sol.

- Il est prévu de diminuer la vitesse dans le virage en positionnant des bandes rugueuses.

Les riverains font remarquer que l'été le chemin du Moulin est dangereux lorsqu'ils souhaitent se promener avec leurs enfants et accéder à la rivière. La rue est effectivement très empruntée, notamment par les loueurs de canoë.

- La signalétique sera améliorée.
- Monsieur le Maire a pris contact avec le président de la Fédération des loueurs d'embarcations ardéchois pour l'alerter de cette problématique.

Plusieurs habitants s'inquiètent de l'absence d'éclairage public route des Estrades, du restaurant L'Hacienda jusqu'au croisement avec le chemin de Chapeyron. Il est également demandé de sécuriser la traverse de la route des Estrades à l'intersection chemin du Chapeyron / chemin du Savel.

- L'aménagement de cet espace sera revu dans le cadre d'un réaménagement global et en fonction de l'urbanisation.
- Dans l'attente, un marquage horizontal sera dessiné au printemps et repris à l'autonome.
- Afin de sécuriser la portion, un système de chicane est à l'étude pour diminuer la vitesse.

### **MAIRIE DE VALLON PONT D'ARC**

1 Place de la Résistance - 07150 Vallon Pont d'Arc - Téléphone : 04 75 88 02 06 - Fax : 04 75 88 11 76  
Email : [info@mairie-vallon.com](mailto:info@mairie-vallon.com) Site internet : [www.mairie-vallon.com](http://www.mairie-vallon.com)

Deux autres intersections soulèvent des questions de sécurités et de fluidité de la circulation le long de la route des Estrades : l'entrée du camping Beau Rivage et le point d'apport collectif de l'allée des chênes (les Estrades).

- Un stop va être positionné à l'intersection avec le camping Beau Rivage.
- Le point d'apport collectif de l'allée des chênes sera déplacé route des Estrades 150 mètres avant le rond-point des Sources.

Plusieurs usagers du point d'apport collectif des Estrades (au niveau de l'Hacienda) stationnent le long de la rue. Notamment l'été au vu de l'importance du trafic, ce comportement gêne la circulation.

- La Municipalité est à la recherche de fonciers disponibles pour rajouter des points d'apports ou les déplacer. L'emplacement actuel est à ce jour le seul emplacement disponible dans le quartier.

## **5. Questions diverses :**

Une habitante remercie la réactivité de la municipalité suite à plusieurs demandes (virage dangereux ; remplacement de miroir ; sécurité).

Le bruit généré par les ULM occasionne toujours des difficultés de voisinage.

- Dès l'été 2020 la municipalité a rencontré l'exploitant pour essayer de réduire les nuisances sonores. L'entreprise respecte la réglementation en vigueur et atterrit sans moteur pour limiter la gêne.

Les aboiements répétés ainsi que les allers-retours de bungalows vers le « camp du Savel » engendrent également des nuisances.

- M. le Maire et Jean Coromina, Adjoint à l'Urbanisme et aux Travaux, se sont rendus à plusieurs reprises sur les lieux afin d'essayer d'améliorer la situation.

## **MAIRIE DE VALLON PONT D'ARC**

1 Place de la Résistance - 07150 Vallon Pont d'Arc - Téléphone : 04 75 88 02 06 - Fax : 04 75 88 11 76  
Email : [info@mairie-vallon.com](mailto:info@mairie-vallon.com) Site internet : [www.mairie-vallon.com](http://www.mairie-vallon.com)